L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 JUILLET 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. [illegible], rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 27 JUILLET 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR;
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral.

Premier district . . . JACQUES TOUTANT.
Second district . . . J. P. BENJAMIN.
Troisième district . . . MANUEL J. GARCIA.
Quatrième district . . . C. ADAMS, Jr.
Cinquième district . . . JOHN MOORE.
Sixième district . . . JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

OUI, M. CASS EST HOSTILE A L'ESCLAVAGE.

Pour prouver l'abolitionisme de M. Fillmore, les journaux locofocos du Sud en sont réduits à [illegible] les paroles de ce qu'ils appellent un [illegible] de notre candidat à la vice-présidence. C'est là une preuve irrécusable, ou [illegible] et [illegible]. Ainsi, s'il nous paraît [illegible] le premier venu de tripot, on devrait nous croire sur parole! Allons donc. Laissons là cette plaisanterie et passons à un [illegible] plus grave.

Les locofocos du Sud font tous leurs efforts pour prouver aux propriétaires d'esclaves qu'ils n'ont pas de meilleur ami que M. Cass. On a [illegible] l'exemple de M. Van Buren, ils [illegible] persistent pas moins à représenter leur [illegible] comme un homme du Sud par excellence. [illegible] est très divertissant, mais le tour obtient [illegible] de succès malgré la peine que l'on se donne. [illegible] pêcher. M. Cass a soutenu, [illegible] candidature, le proviso-Wilmot, il y [illegible] soyez-en sûrs. Une fois au pouvoir, [illegible] jamais, ce qui est loin d'être probable, [illegible] besoin de l'appui des propriétaires d'esclaves? Ne lui sera-t-il pas loisible de jeter [illegible] et de se réconcilier avec ses bons amis du Nord dont il feint de s'éloigner afin [illegible] but suprême de son ambition? [illegible] victorieux, M. Cass traitera plus tard [illegible] pensée sur la question de l'esclavage. [illegible] verra qu'elle est loin d'être favorable [illegible] Sud.

Nous avons l'habitude de nous servir contre [illegible] adversaires des armes dont ils font contre [illegible] un très innocent usage. On a cité les paroles de [illegible] nous ne savons plus qui, *ami d'enfance* [illegible] *réminiscence* de M. Fillmore. Nous aussi, nous allons citer, à notre tour, quelque chose [illegible] plus grave.

[illegible] publie dans la ville de Cleveland, Etat de [illegible], journal intitulé le *Plaindealer*. Ce [illegible] qui exerce une grande influence dans ce [illegible] qu'on appelle le *Western Reserve*, est l'organe [illegible] de M. Cass. Un des derniers numéros [illegible] renferme les lignes suivantes, [illegible] nous appelons la sérieuse attention [illegible] d'esclaves:

"[illegible], comme parti, à la nation [illegible] Il ne possède pas [illegible] *Il ne veut ni n'achète de chair humaine. Il n'a aucune sympathie pour ceux qui [illegible] et aucun lien ne l'attache à eux. [illegible] a été élevé dans la Nouvelle-Angleterre, a passé la plus grande partie de sa [illegible] l'Ouest, etc., etc."

Voilà le langage que tient l'*organe spécial* de M. Cass; [illegible] connaître la pensée véritable du candidat locofoco, et qui la révèle au[illegible] avec un empressement dont quelques [illegible] sauront fort peu de gré. La lumière se fait tôt ou tard, elle peut être voilée [illegible], mais elle finit toujours par [illegible] des ténèbres.

Souvenez-vous donc, propriétaires d'esclaves, [illegible] Sud, QUE M. CASS N'A AUCUNE SYMPATHIE POUR VOUS. Ce [illegible] c'est M. Cass lui[illegible] un imprudent ami a révélé la [illegible]. Que les abolitionistes du Nord [illegible] que triste figure vont faire [illegible] l'ex-sénateur du Michigan dans [illegible]. La portant le croyaient peut-être [illegible], ils s'apercevront de leur erreur [illegible] feront probablement l'appui qu'ils [illegible] ce moment accordé. Ils n'auront [illegible] fait.

Dans l'article dont nous avons cité plus haut [illegible], nous trouvons en outre un passage [illegible] que sur la question de l'esclavage les opinions de M. Cass sont *identiques* [illegible] de John P. Hale, Joshua R. Giddings et des autres abolitionistes de la même [illegible]. Oui! [illegible] c'est bon à savoir. Nous ne [illegible] pas, mais aujourd'hui qu'un *ami particulier* de M. Cass nous affirme la chose, personne n'en doutera. En lettre à M. Nichol [illegible]. Ah! oui, elle continuera [illegible] dans le Sud, c'est une façon très ingénieuse de [illegible] des votants parmi les propriétaires d'esclaves. M. Cass, battu ou non, devra [illegible] une école de diplomatie à l'usage des candidats.

Continuons notre revue de l'article du *Plaindealer*. Nous savons, dit le rédacteur, *d'après la [illegible] que nous en a souvent faite M. Cass [illegible] conversations particulières, qu'il est aussi [illegible] que nous à l'extension de l'esclavage, [illegible] penseront que c'est bien assez com[illegible]*.

[illegible], cela nous suffit. Lorsque l'on est [illegible] comme le sont certains fanatiques [illegible] doit être soutenu par toute [illegible]. Quel dommage que M. Cass ait écrit [illegible] lettre à M. Nicholson; [illegible] Sud à tout prix! L'a-t-il gagné? [illegible] question. Hélas! non, car malheureusement [illegible] heureusement le peuple [illegible] pas aveugle et sait distinguer entre la vérité [illegible] mensonge.

Nous avons l'*assurance*, continue le rédacteur, que M. Cass, s'il est élu, *ne permettra jamais que l'influence de l'administration s'exerce [illegible] introduire l'esclavage dans les territoires qui sont aujourd'hui libres.*

Nous en sommes également persuadés.

Nous pourrions citer d'autres passages; c'est [illegible] que nous reproduisons sont [illegible] suffisantes. Qu'on les lise et qu'on ne [illegible] pas!

LES PAROISSES DE LA CAMPAGNE.—Il nous arrive chaque jour des nouvelles encourageantes des campagnes. Nos amis s'organisent dans toutes les paroisses, et chaque localité aura bientôt son club. Les whigs de la Louisiane sont pleins d'ardeur et d'enthousiasme. Un journal favorable à la candidature de Taylor va être fondé aux Avoyelles, et un autre à Alexandrie. Nous recevons d'excellentes nouvelles des paroisses Rapides, Sabine, Natchitoches, Caddo et de tout le Nord-Ouest de l'Etat. Les conversions sont partout très nombreuses. Le quatrième district congressionnel se prépare à faire [illegible] mieux pour le général Taylor qu'il n'a fait pour Clay. Dans le Sud de l'Etat, le vieux ROUGH AND READY n'obtiendra pas seulement le vote des whigs mais celui d'un grand nombre de nos adversaires qui voient en lui l'homme national, l'homme du pays et non d'un parti, bien que les whigs l'aient proclamé candidat et lui prêtent leur puissant appui pour le porter au pouvoir. Que la Nlle-Orléans fasse son devoir, et la Louisiane donnera au général Taylor la majorité que Harrison y a obtenue en 1840.

ANTILLES.—Un navire arrivé le 15 à Boston y a apporté des nouvelles de l'île St-Martin jusqu'au 28 juin. Les esclaves de la partie française de l'île ont été émancipés le 3 juin; après plusieurs jours de repos et de réjouissances, quelques-uns sont retournés au travail, d'autres ont préféré l'oisiveté, mais l'ordre n'a pas été un seul instant troublé. La partie Hollandaise de St-Martin a suivi l'exemple des Français, espérant que la mère-patrie leur paiera une indemnité équivalant au prix des esclaves affranchis.—A Ste-Croix, plusieurs navires allemands ont été saisis par les autorités danoises. Les Allemands se disposent à quitter cette île.—Il y a eu une insurrection d'esclaves à St-Eustache. Quatre noirs ont été tués, et les chefs arrêtés et conduits à bord du navire de guerre hollandais *Pyl* qui devait mettre à la voile pour Curaçao, où les prisonniers seront jugés.

MORT DU DOCTEUR LUZEMBERG.—Le docteur Luzemberg, qui occupait un rang distingué parmi les médecins de notre ville, est mort le 15 de ce mois à Cincinnati. Il a succombé à une douloureuse maladie — l'ossification du cœur. Les restes du docteur Luzemberg sont arrivés hier à la Nouvelle-Orléans, à bord d'un steamer de l'Ouest.

CUBA.—Il paraît que l'acquisition de cette île préoccupe vivement le cabinet américain. On a écrit de Washington, sous la date du 15 courant, au *Sun* de New-York, que les ministres avaient délibéré plusieurs fois sur cette question, et que notre ambassadeur à Madrid recevrait selon toute probabilité l'ordre de sonder le cabinet espagnol. Les Etats-Unis offriraient tout simplement d'acheter l'île. Il n'est pas absolument impossible que l'Espagne cède pour quelques millions une colonie qui peut, dans l'état actuel des choses, lui échapper d'un instant à l'autre.

TERRITOIRE NATIONAL.—L'Oregon offre, dit-on, une superficie de 218,536,320 acres de terre; la Californie et le Nouveau Mexique ont 500,000 milles carrés. Ces provinces et les autres territoires qui appartiennent aux Etats-Unis, offrent ensemble au moins 1,600,000 milles carrés ou 1,024,000,000 d'acres carrés.

ACCIDENT—Lundi dernier, dit le *Louisiana Chronicle*, le steamer *Uncle Sam*, en voulant atterrer au débarcadère du Bayou-Sarah, s'est heurté aux débris de l'ancien *Clipper*. Le choc a été si violent, que la carène de l'*Uncle Sam* a été entamée au-dessous de la ligne de flottaison et qu'il eut infailliblement coulé sans les prompts secours des habitans.

CONGRÈS.

SÉNAT.—18 *juillet*.—M. Davis, du Mississipi, fait un rapport, au nom d'un comité de conférence, sur le bill dont l'objet est le rappel de la section de la loi relative à la guerre du Mexique qui ordonne la réduction du chiffre des officiers-généraux au rétablissement de la paix.

Le même membre, au nom du comité militaire, rapporte une résolution conjointe portant que M. J. C. Frémont sera rémunéré pour les services qu'il a rendus au pays en préparant une mappe de la Californie et en rédigeant un mémoire complet sur l'état de cette province.

M. Dix, au nom du comité militaire, rapporte avec un amendement le bill de la Chambre faisant une pension aux veuves et aux orphelins des officiers et soldats dans certains cas non prévus par la loi.

M. Walker introduit un bill pour modifier la quatrième clause de la septième section de l'acte de 1846 relatif à l'admission du Wisconsin dans l'Union.

Sur motion de M. Atherton, la discussion du bill des allocations maritimes est reprise.

Le Sénat siège ensuite à huis-clos. A la réouverture des portes, M. Clayton, au nom du comité auquel a été référé le bill pour l'organisation territoriale de l'Oregon, rapporte un bill composé de trente-cinq sections, dans lequel il n'est fait aucune mention de l'esclavage.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Le comité de conférence auquel a été référé le bill relatif à la réduction du nombre des officiers généraux au rétablissement de la paix, présente un rapport qui est adopté.

La Chambre vote ensuite le bill des allocations civiles et diplomatiques, puis s'ajourne.

Chronique Locale.

RÉCEPTION DU GÉNÉRAL SMITH.—On construit actuellement sur la Place d'Armes une belle plateforme, où M. Randall Hunt prononcera le discours au général P. F. Smith. On attend ce brave guerrier à chaque instant. D'après les arrangements et les travaux qui se font sur la Place d'Armes, la réception du héros de Contreras sera digne des habitans de cette ville.

2me MUNICIPALITÉ.—William Johnson dit Divine, accusé de vol et de voies de fait sur la personne de M. William Beard, a été interrogé hier par le recorder par interim Golding et renvoyé devant la 1re Cour de District.—John Gowey a été arrêté pour le vol d'un esquif.—L'esclave Bacchus a été également arrêté pour vol; il a été renvoyé devant le juge de paix Bright.—J. S. Richardson, prévenu d'avoir donné asile à un esclave appartenant à M. Henry Jehde, sera interrogé ce matin.—Joseph William English a été appréhendé pour avoir assailli des enfans et s'être servi envers eux d'un langage indécent.

RIXE.—Une rixe déplorable a eu lieu dans la journée d'hier entre Jas. McCullough et Mathew Condron. Celui-ci a grièvement blessé son adversaire. L'affaire sera appelée mercredi prochain pardevant le recorder de la 2e. municipalité.

TENTATIVE D'INCENDIE.—L'officier de police Tiraga[illegible], de la 3me municipalité, a arrêté hier une dame Thompson, prévenue d'avoir tenté d'incendier la maison de MM. Dunn et Smith, située sur la rue des Français. L'instruction de cette affaire aura lieu ce matin pardevant le recorder Seuzeneau.

ESCLAVES.—L'esclave Caroline, appartenant à M. Yacinte, a été arrêté par l'officier de police Delarue, sous une accusation de vol. Un autre esclave nommé Sam, appartenant à M. Rieffel, a été arrêté sous une accusation d'abus de confiance. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder Genois.

ENQUÊTES.—Le coroner a pratiqué hier deux enquêtes;—l'une sur le corps d'un nègre qui a été vu flottant sur le fleuve dans les limites de la seconde municipalité; et l'autre sur le corps d'un nègre flottant vis-à-vis la rue Dumaine. Le verdict n'a rien constaté de particulier.

VOL.—Dimanche dernier, un vol a été commis à la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Un individu nommé Cosgrom a été arrêté, comme l'auteur présumé du vol, et écroué à la prison de paroisse.

ABUS DE CONFIANCE.—M. Thomas Cawley a porté hier une plainte au bureau du recorder Seuzeneau contre le nommé Michael Fannin qu'il accuse d'abus de confiance. Fanner a été arrêté!

SUICIDE.—Henry C. Flood s'est suicidé hier vers cinq heures de l'après-midi, à la Nouvelle Bourse de la rue St Charles, en se coupant le cou avec un rasoir. Le coroner a pratiqué l'enquête, et un verdict a été rendu en conséquence.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.—Le conseil s'est réuni hier soir en séance extraordinaire. Le recorder Genois est au fauteuil. M. Blanque présente une résolution à l'effet de nommer un comité spécial de cinq membres, chargé d'examiner la conduite de l'alderman O'Neil, membre de ce conseil, et que le dit comité soit autorisé à faire comparaître les personnes et envoyer chercher les documents. Après une courte discussion la résolution ci-dessus est adoptée, et le fauteuil désigne de ce comité MM. Fabre, Duncan, Barthe, Gourdain et Duplessis.

M. Barthe, au nom du comité des améliorations, remet une résolution relative à l'ouverture de la rue du Quartier. Elle sera discutée à la prochaine séance.

M. Gourdain soumet une résolution autorisant le comité de police à faire placer immédiatement un watchman sur la rue Gallatin. Après une assez vive discussion, cette résolution est référée au comité de police, avec pouvoir d'agir. Puis le Conseil s'ajourne.

(Correspondance de l'Abeille.)

WASHINGTON, 17 JUILLET 1848.

C'est aujourd'hui que la Chambre avait résolu de s'ajourner, mais on est maintenant loin d'y penser. La session ne se terminera probablement pas avant quatre semaines; la clôture aura lieu, je crois, vers le 14 août. L'époque variera selon que le comité spécial nommé par le Sénat se hâtera ou différera de présenter son rapport. S'il se décide pour un compromis et s'efforce de le faire adopter, le Congrès pourrait bien siéger encore jusqu'au commencement de septembre.

Les journaux locofocos du Sud, afin de distraire l'attention de la position équivoque où se trouve placé leur candidat relativement à la question de l'esclavage, ont essayé de donner le change aux esprits en s'attaquant à M. Fillmore. Ce peut être habile, mais un peuple intelligent ne se laisse pas prendre à un pareil piège. Ils accusent M. Fillmore d'abolitionisme, et pour prouver leur dire ils produisent certains votes qu'il a donnés à la Chambre des Représentans. Souvenez-vous que c'est là leur seul argument. On ne cite de M. Fillmore ni actes ni paroles pour le convaincre d'abolitionisme, mais on tire purement et simplement des conclusions qui ne signifient rien.

Mais voyons maintenant le revers de la médaille. Dernièrement, une convention indépendante s'est réunie à Worcester, dans le Massachusetts, pour organiser un tiers parti et combattre à la fois Taylor et Cass. Cette convention se composait des abolitionistes les plus marquans des Etats libres, des locofocos mécontens, et d'un petit nombre de whigs égarés, qui depuis deux ans se sont entièrement séparés de nous. Leavitt, Philips, Adams et d'autres fanatiques aussi ardents ont joué un rôle actif dans cette convention. Mais celui qui s'est distingué entre tous est le célèbre Joshua R. Giddings. Il a pris la parole en faveur de M. Van Buren et contre les autres candidats. Tous les journaux de Worcester ont rapporté son discours. Je sais personnellement que depuis son retour à Washington, M. Giddings répète, à qui veut l'entendre, qu'il est prêt à prouver tout ce qu'il a avancé contre M. Fillmore, à savoir que ce dernier est loin d'être hostile à l'esclavage.

Donc, tandis que les locofocos du Sud attaquent M. Fillmore comme abolitioniste, leurs alliés-abolitionistes du Nord, qui ont contribué à l'élévation de M. Polk, reprochent à notre candidat d'être en faveur de l'esclavage.

Les amis du général Scott, parmi lesquels se trouvent plusieurs membres distingués du Congrès, se proposent de lui offrir un dîner. M. Calhoun et les sénateurs de la Virginie figurent parmi les souscripteurs.

Le département de la guerre a, dit-on, décidé samedi que les poursuites contre le général Scott seraient suspendues.

Le Sénat a discuté samedi, pendant six heures, tout ce qui a rapport à la nomination du général Pillow.

La Chambre a délibéré aujourd'hui en comité général sur le bill des allocations civiles et militaires. La discussion ne se terminera pas avant jeudi. Le bill de l'armée sera pris ensuite en considération et la Chambre discutera en troisième lieu les amendemens introduits par le Sénat dans les différens bills d'allocation.
H.

ESPRIT DES JOURNAUX FRANÇAIS.

L'ordre est, ou du moins sera bientôt rétabli, mais à quel prix! Encore si la leçon que la France vient de recevoir devait lui être profitable! Mais, depuis soixante ans, la Providence prodigue à notre nation les leçons et les châtiments, et la nation les reçoit toujours sans les comprendre, elle n'en devient ni plus sage ni meilleure; elle retombe sans cesse dans les mêmes fautes, qui produisent toujours, comme l'arbre produit son fruit, les mêmes calamités.
(Univers du 25.)

Ah! nous l'affirmons hautement, tous les esprits, tous les cœurs s'unissent aujourd'hui dans le même sentiment de désolation pour le présent, dans la même pensée de prévoyance pour l'avenir. On flétrit avec toute l'indignation dont la nature humaine est capable ces hommes de carnage qui ont donné à la guerre civile un caractère d'atrocité qu'elle n'avait eu encore à aucune époque. Mais on ne se borne pas à flétrir! on ne se borne pas à condamner! Il ne s'agit pas seulement de relever les ruines; il ne suffit point d'effacer les sanglants vestiges de ces collisions lamentables! Non, l'Assemblée comprend toute sa mission, nous en avons la certitude. Cette mission consiste à sonder le grand et douloureux problème de la misère publique; l'Assemblée l'abordera courageusement; elle saura le résoudre!
(Courrier français.)

Certes, nous sommes profondément attachés à la foi républicaine, qui fut le culte de toute notre vie, le principe et la cause de toutes nos souffrances, de tous nos renoncements; mais nous aurions mieux aimé rester sous la servitude du sens et porter jusqu'au tombeau le deuil de nos espérances, que de voir le sang de la patrie couler ainsi par ses quatre veines.

Que ce terrible exemple nous serve à tous de leçon et d'enseignement! Surveillons-nous avec une vigilance austère, et sans abandonner le droit, car il vaudrait mieux briser sa plume, inspirons-nous de plus en plus, journaux, pouvoirs et partis, de ce noble sentiment que février avait inscrit sur sa bannière: *Fraternité*.
(Réforme.)

Les insurgés eux-mêmes, malgré le sang qu'ils ont versé avec tant de fureur, ne nous font pas oublier entièrement que le leur était aussi du sang français. Il fallait sauver la société à quelque prix que ce fût; remercions Dieu, mais ne nous réjouissons pas.

Ah! ne perdons plus à l'avenir notre courage et notre sang dans les luttes fratricides!

Il n'y a qu'un peuple en France par les lois, par la langue, par les mœurs; qu'il n'y ait aussi dans ce peuple qu'une seule âme et qu'un même amour pour la paix civile et pour la patrie!
(Journal des Débats.)

Pendant une suspension de la séance, on remarquait hier, dans un groupe formé en avant de la tribune, M. F. Flocon, ministre du commerce, montrant un papier aux représentans qui l'entouraient, et ce papier semblait être, pour ces derniers, l'objet d'une vive sensation. On avait, dans des intentions vraisemblablement calomnieuses, répandu le bruit que M. Flocon avait chez lui un sac de 300,000 francs contenus dans une cassette. Depuis les déplorables événemens dont Paris vient d'être le théâtre, tous les gardes nationaux absents, sans exception, ont été l'objet d'une visite domiciliaire. Les fonctions éminentes de M. Flocon ne l'ont pas mis à l'abri de cette mesure, une investigation a donc eu lieu chez lui, et c'est le résultat du procès-verbal dressé par le maire de l'arrondissement qui faisait l'objet des commentaires du groupe au milieu duquel se trouvait M. Flocon.

Voici, en somme, ce que constatait le procès-verbal:

Dans une cassette trouvée dans un meuble du citoyen Flocon,

1o 6,950 fr. en pièces de 5 fr.;
2o 740 fr. en pièces d'or de 20 fr.;
3o 2 quadruples d'Espagne;
4o Plusieurs livrets de caisse d'épargne et des papiers sans valeur ni signification.

Total en numéraire, 7,862 fr.

Cette somme se compose: 1o d'un cadeau (les deux quadruples) fait à Mme Flocon, il y a trois ans, par son beau-frère, commissionnaire du commerce de Barcelone; le surplus provient des épargnes de plusieurs membres de la famille de Mme Flocon, qui avaient cru ces sommes plus en sûreté chez elle qu'ailleurs.

Nous croyons qu'il est inutile d'ajouter que tous ceux qui connaissent M. Flocon n'ont pas besoin de ces détails pour être convaincus de sa probité.
(National.)

Voici la fin d'un article publié dimanche dernier par l'*Assemblée nationale*:

Il y a dans ces simples mots, *révolution sociale*, tout ce qui peut mériter à des hommes le mépris des autres hommes. Il y a le germe de luttes désespérées, de guerres civiles interminables; car ce mot est un mensonge, ou c'est un problème insoluble autrement que par le carnage et dans le sang de toute une génération.

Une révolution sociale! Mais elle est faite la révolution sociale. C'est en 89 qu'elle s'est accomplie, et vous n'êtes que les plagiaires d'une époque aussi juste, aussi majestueuse que vous faites la vôtre inique et mesquine.

Elle méritait le nom de sociale, cette révolution qui donnait à l'homme devenu citoyen des bienfaits dont il était réellement privé: la liberté et l'égalité. Mais depuis ce solennel affranchissement, il n'a pu y avoir que des révolutions politiques, il n'y en a pas eu d'autres. Dire le contraire est un mensonge ou une erreur. En politique, l'erreur est un crime.

La révolution que vous intitulez sociale serait au contraire tout ce qu'il y a au monde de plus anti-social. A l'exploitation prétendue de l'homme par l'homme, vous voulez substituer l'asservissement réel de tout un peuple à une idée monstrueuse, à une idée qui colore d'une philanthropie mensongère la plus inhumaine, la plus spoliatrice, la plus sanguinaire des utopies. Votre système social est la négation de la société, l'intronisation de la barbarie, l'apothéose du néant.

Lorsque la pensée s'est promenée tristement sur les colonnes sanglantes des journaux réactionnaires, lorsqu'elle est fatiguée de l'énumération complaisante des faits douloureux accomplis les 23, 24, 25 et 26 juin, on aime à rechercher, dans les actes de fierté égarés, des traces de la noble race à laquelle ils appartiennent.

Vainqueurs, vous avez assez d'historiens pour vous prodiguer la louange; après vous avoir dit que vous avez franchi bravement les barricades, laissez-nous, hommes de désintéressement habitués à combattre les puissants du jour, vous dire ce que valent encore ces amis du 23 février, vaincus hier et entassés aujourd'hui dans des caves, où tout leur manque, même un air pur; sachez que dans ces égouts infects, ils se révoltent pour recevoir la mort.

Oui, dans ces fatales journées de guerre civile, des Français se sont combattus avec une égale fureur, chose étrange, au cri de: Vive la république!—Chaque pavé a porté sa tache rouge où se confondait le sang de divers partis; du moins la colère finissait là.

Ordinairement, surtout dans notre France héroïque, on pardonnait et on tendait la main à un ennemi tombé. Aurions-nous dégénéré?

Cependant, comme jadis, la défense des vaincus donne la mesure du courage des vainqueurs que la générosité grandit; et certes, à la puissance des coups, on reconnaissait de chaque côté qu'on avait affaire à des Français.

Si le courage a répondu au courage, meurons donc les cœurs. L'homme de paix tombe au pied des barricades, et ces hommes animés par le combat s'arrêtent tout à coup pour le relever et protester de leur innocence. C'est alors que toute l'étendue de leur faute leur apparaît; aussi les bras s'affaiblissent, et les armes en tombant des mains laissent franchir de formidables forteresses.

Sur un autre point du combat, M. Payer visite les hommes des barricades, qu'y remarque-t-il? "Un grand nombre d'insurgés exaltés "par la misère qui les accablait depuis quatre "mois, et qui répondaient à ceux qui leur demandaient pourquoi ils se battaient: Mieux "vaut mourir d'une balle que de faim." Lorsqu'on leur offrait à boire ils refusaient le vin pur, et l'un d'eux, ayant tué un garde mobile qui l'avait blessé à la main, se mit à pleurer comme un enfant. Que ne pouvait-on pas faire de tels hommes!

Que se passe-t-il à la barrière St-Antoine! L'octroi est protégé, et personne, dans les barricades, ne veut s'affranchir de cet impôt. A la barricade du faubourg du Temple, au-dessus du pont, Trépardoux, garde mobile est blessé à l'épaule, et fait prisonnier; alors, pour le sauver, les insurgés lui font revêtir une blouse et il évite ainsi tout danger dans le trajet qu'il avait à faire pour se rendre dans sa famille.

Mais, malheureusement, à côté de ces hommes aussi extraordinaires par la sévérité de leurs mœurs que par leur courage, s'étaient glissés, comme l'a fait remarquer M. Caussidière, des êtres de la plus triste espèce, ce limon des capitales; hommes pervers, qui poussèrent même un combat d'enfant, jusqu'aux proportions du crime.

Entre des citoyens, des frères, il est important que le pardon soit proclamé sur le champ de bataille; ne perdons pas de vue que les morts de ces fatales journées reposent aujourd'hui dans le sein de Dieu, qu'ils aient outragé en combattant; et nous vivons, vainqueurs et vaincus, embrassons-nous de même sur cette terre pour mettre fin à nos discordes civiles, et on donne aux derniers les bienfaits des vainqueurs pour juges.

Français, Dieu et l'étranger vous observent, le premier pour peser vos actions, l'autre pour vous respecter ou vous asservir! Encore quelques mois, et vous n'aurez pas trop de bras pour défendre vos frères d'Italie et vos frontières de Belgique et d'Allemagne. Au lieu de déporter vos prisonniers, faites-en l'avant-garde de votre armée d'Italie.

Ces hommes, croyez-nous, préféreront toujours une mort glorieuse à vivre sous un ciel qui ne serait pas celui de la patrie.
(Peuple constituant.)

Si l'Assemblée nationale comprend la grandeur douloureuse de la situation, un jour de deuil public et universel célébrera par toute la France les événemens à jamais regrettables dont Paris vient d'être le théâtre.

Certes, c'est un malheur immense que la nécessité faite à la République de traverser, dès ses premiers pas, ces défilés sanglants dans lesquels les monarchies déchues ont tant de fois trébuché, mais à la différence des gouvernements passés qui, l'émeute foudroyée, l'ordre matériel rétabli, croyaient leur mission terminée, le gouvernement démocratique doit prouver par l'énergique modération de ses actes et par la sagesse féconde de ses mesures, la volonté de travailler sans retard et sans relâche à la pacification des esprits, à la conciliation des intérêts, et par dessus tout, à l'amélioration positive du sort de la classe la plus nombreuse.

Qu'une grande et pieuse manifestation lave donc aux yeux du monde qui nous regarde la tâche de sang versé! Que la politique républicaine ne soit pas seulement prudente, énergique, répressive, qu'elle se montre grande, magnanime, fraternelle, et qu'en signe de paix, d'union et de concorde, la mère commune, la patrie, prenne solennellement le deuil de tous les enfants que trois jours de lutte fratricide lui ont ravis.
(Démocratie pacifique.)

Le *Progressif cauchois*, journal de Fécamp, annonce qu'une conspiration royaliste a été découverte à Paris. Ceci concorde, dit ce journal, avec le passage à Rouen, cette nuit, de trois jeunes gens qu'on suppose être les fils de l'ex-roi, et que la police poursuit sur la route de Caen qu'ils ont prise.

On lit à ce sujet dans le *Journal de Rouen*:

"Hier soir, à 7 heures et demie, trois voyageurs mystérieux, au nombre desquels était un jeune homme portant un examen de sortie de l'école polytechnique, sont arrivés par le chemin de fer de Paris.

"Ils se sont rendus immédiatement à la poste aux chevaux, et ont donné 150 fr. pour faire le premier relais, annonçant qu'ils se dirigeaient vers Caen.

"M. Dussard, prévenu par une dépêche de l'arrivée de ces personnages, a envoyé aussitôt le commissaire central à leur poursuite; mais déjà ils étaient loin, et l'on doute qu'il puisse les atteindre.

"Un train spécial a été immédiatement dirigé sur le Havre, avec un ordre d'expédier à l'instant un bateau à vapeur vers Caen, afin d'attendre l'arrivée de ces trois voyageurs, et pour que l'on s'empare de leurs personnes.

"Ces mystérieux personnages étaient hier le sujet des suppositions les plus diverses. Quelques personnes prétendaient que l'un d'eux n'était autre que le prince de Joinville."

LES FEMMES.

Au milieu de ce désastre épouvantable, nous avons encore des consolations. Bon espoir! La Fraternité est au fond des cœurs; bientôt elle éclatera au grand jour de la vie sociale et elle répandra ses bienfaits sur le monde consolé.

Aujourd'hui, nous avons vu arriver à l'Assemblée nationale des dames venant de quartiers divers et éloignés. Toutes venaient pour protester contre l'effusion du sang, pour implorer le pardon. Nous en avons vu qui pleuraient des amis morts pour la défense de l'ordre et de la paix, et qui cependant venaient demander grâce pour les insurgés.

Les consignes étaient si sévères qu'elles n'ont pu, nous croyons, arriver jusqu'au président de l'Assemblée; mais sans doute elles feront passer dans des adresses écrites le vœu de leur belle âme.

Honneur, honneur aux femmes françaises! Elles seules peuvent intervenir aujourd'hui et ranimer la flamme de la fraternité, elles qui n'ont eu qu'à souffrir, elles que Dieu destine à vaincre l'esprit du mal et à consoler l'humanité!
(Démocratie Pacifique.)

Ignorance et Malentendu.

Toutes les divisions, dit la *Démocratie Pacifique*, toutes les haines, tous les malheurs publics n'ont pas d'autre cause. On se déteste sans se connaître; on se combat sans s'entendre, quand une seule explication conjurerait tout le mal.

Les délégués de l'insurrection, qui pendant une heure en présence du président de l'Assemblée Nationale, déclarent avec regret qu'ils ne connaissaient pas les intentions de l'Assemblée, qu'ils se sont mépris, qu'ils ont été trompés. Après cette entrevue, M. Sénard annonce à la chambre que ces malheureux égarés lui ont parlé des hommes sincères....

Dites, citoyens, dites, frères de tous les partis, qu'est-ce autre chose qu'un funeste malentendu, qu'une déplorable ignorance les uns des autres, qui a causé tout ce sang répandu, tous ces affreux désastres!

Oh! de grâce, que ces fatales erreurs ne soient plus possibles! Français de toutes les classes, enfants de la même patrie, serrons-nous si près les uns les autres, dans les doubles liens d'un amour égal et d'un intérêt commun, que nous soyons forcés désormais de nous connaître et de nous apprécier.

Nous n'avons tous qu'un but, la gloire et le bonheur de la patrie. Sa gloire, son bonheur ne peuvent se réaliser que par les progrès, qui assureront à chaque enfant de cette mère commune la liberté, le bien-être et les nobles jouissances du cœur et de l'esprit.

Nous avons donc tous le même intérêt de réaliser le bonheur de tous. Pénétrons-nous réciproquement de cette pensée, et toutes les dissensions, toutes les défiances, toutes les colères feront place aussitôt à la paix, à la confiance, à l'effusion.

INSURRECTION SLAVE.—Windischgraetz est resté maître de Prague, où il a proclamé la loi martiale de la manière la plus rigoureuse. Quiconque est pris les armes à la main est immédiatement passé par les armes. Des treize otages exigés, six ont seulement pu être présentés. Parmi eux se trouvent MM. Palacki, Villani, Warika et Claudi (chef des étudiants). Faster, qui était parvenu à s'échapper, a été arrêté à Pilzen par les autorités; mais le peuple s'étant révolté contre le bourgmestre, le força de remettre en liberté le chef des Tschèkes. Aujourd'hui, Faster continue son agitation dans les provinces. Dans beaucoup de localités de la Bohême on fond des balles. On s'attend à un soulèvement général. Tous les chefs des cercles ont reçu l'ordre de proclamer la loi martiale, dès que la tranquillité serait troublée.

L'Assemblée Nationale de Francfort s'est occupée dans la séance du 20 juin des événemens de Prague.

M. de Schmerling a annoncé que la Diète avait décidé d'inviter les gouvernements de Bavière, de Prusse et de Saxe à faire entrer des troupes en Bohême pour le rétablissement de l'ordre, si la demande en était faite par les autorités autrichiennes. M. Kuranda dit qu'il arrive de Prague, que la ville est bombardée et pillée à la fois, et que le feu a pris dans plusieurs quartiers; il demande qu'on somme l'Autriche d'intervenir énergiquement pour la cause allemande. M. Beneis pense que l'Autriche est assez forte pour maintenir la tranquillité en Bohême. M. Jahn propose de placer les Allemands en Bohême, sous la protection de tout le peuple allemand. Après avoir entendu plusieurs autres orateurs, l'Assemblée décide de renvoyer toutes les motions à l'examen de la commission slave, qui devra présenter son rapport dans le plus bref délai.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Edgar, Smith, pr New York.
John Garrow, Walsh, pr Liverpool.
Kestrel, Turner, pr Liverpool.
Intrinsic, McKay, pr Liverpool.
Tahmaroo, Sinclair, pr New York.
Diana, Howes, pr Boston.
Barque Sterlingshire, Stewart, pr Liverpool.
Mopang, Taylor, pr Vera Cruz.
Leonessa, Monroe, pr la Havane.
Brick R W Crown, Speed, pr Baltimore.
Goelette Alecia, Moonert, pr Apalachicola.
Louisa Antoinette, Guiraud, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire Commerce, Harris de Marseille.
Hector, Spencer, de New York.
Persia, Batson, de Boston.
Canton, Bilsby, de Vera Cruz.
Barque Louisa, Gunby, de Baltimore.
Goelette Water Witch, ——, de Vera Cruz.
Capt Page, ——, de Vera Cruz.

—STEAMERS.—

Talleyrand, Duffield, de Nashville.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Banner of Attakapas, Fuller, de St-Martinville.
Buena Vista, Pest, d'Alton.
Iowa, Morehouse, de St-Louis.
Hecla, Scott, de Tunica.

Chargement du navire Commerce, de Marseille—25 quarts de pipes eau de vie, 400 caisses, 312 paniers et 307 quarts de pipes, 60 sacs amandes, 600 paniers et 10 caisses huile, 5 do liqueurs, 766 caisses liqueurs, 30 tonneaux sel, 109 paniers bouteilles vides, 4 cuves rangsues R F Nichols & A U Gove—109 balles couvertures H de Goer & Rifflard—253 paniers huile A Molier—153 caisses [illegible] B Talamon—109 colis marchandises, 85 caisses marinades, 100 paniers bouteilles vides B Cahuzac—30 barils vin Cusachs—30 caisses amandes, 275 caisses [illegible] D Lanata—5 caisses vin, 4 paniers huile C P Castillon—1 colis marchandises J B Blanchard.

MEMORANDA.

NEW YORK, 17 juillet.—Arrivés, navire Hindoo, Brown, et barque Mallory, Babbidge, de la Nlle-Orléans; expédié, navire Quebec, Brown, pour la Nouvelle-Orléans.

BOSTON, 15 juillet.—Arrivés, navire Granada, Spooner, et George-Thatcher, Crowell, de la Nlle Orléans; 15, expédié, navire Henry-Wave, Nason, pour la Nlle-Orléans.

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier paquebot régulier SALVADORA, Capt. Evans, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, avec de beaux emménagemens, s'adresser à
Y. QUADRAS & CO,
24 juil Encoig. Chartres et St-Pierre.

Le paquebot HECTOR, capt. Carpenter, de New York est en déchargement vis-à-vis la halle aux légumes. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, sans quoi elles seront emmagasinées à leurs dépens.
JOHN O. WOODRUFF & CO,
27 juil 93 & 95, rue des Magasins

Le navire HANNIBAL, capitaine Bunta, du Havre, est en déchargement, vis-à-vis le Bull-road Pontchartrain; les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes les marchandises pour lesquelles les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours, seront déposées dans les magasins publics. T. C. JENKINS,
26 juil 25, rue la Commune

Le paquebot HERO, capt. Griffith, de New-York, est en déchargement au wharf de la rue St-Joseph. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et dépens. J. W. STANTON & Co,
24 juil Encoig. Magasins et Lafayette.

CHAUX—1000 barils chaux fraiche de Thomaston, en déchargement et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
28 juin 70, Poydras et 11 bâtiment Marigny.

Réception du Général SMITH.

ORDRE DE LA PROCESSION.

1o—Cinq coups de canon seront tirés de chacune des places publiques, aussitôt que le Maire sera informé de l'arrivée du Général PERSIFOR F. SMITH aux Casernes.

2o—Un steamboat sera expédié pour les Casernes le plus tôt possible, avec le comité du Conseil Municipal, chargé de conduire en ville le Général et sa suite.

3o—Le Général débarquera vis-à-vis la Place d'Armes et sera reçu par les corps militaires. A ce moment un salut de 50 coups de canon sera tiré de chacune des places publiques:—Place d'Armes, Lafayette et Washington. Le Général sera conduit par le comité du Conseil du débarcadère au centre de la Place d'Armes, où il sera reçu par le Maire et les Recorders et complimenté par le Maire. Après quoi un discours sera prononcé par M. Randall Hunt.

Un salut de onze coups de canon sera tiré de chacune des places publiques.

4o—La cérémonie étant terminée, la procession se formera dans l'ordre suivant sous la direction du grand-marshal.

5o—Programme de la procession.

Col. C. A. Labuzan, Grand Marshal.
Députés Grand-Marshals.

John M. Bell, Henry Forno, Henry Bier, Theodore Lewis, H. J. Ranny, Wm. K. Stiles.

Marshals.

John P. Walden, A. J. Wagner, Auguste Brusle, S. L. Waldo, P. Conniffe, Alfred Rousseau, Chas. Kitchen, Geo. W. Harby, J. A. Bonnaval, Thos. Lagan, D. Foucher, Julien Neville, Geo. Allen, Jas. Strawbridge, John B. Caldwell, J. A. Amelung, N. W. Butler, A. W. Bosworth, Wm. A. Wikler, Jos. Pradus, jnr., J. Bruneau.

ORDRE DE LA PROCESSION.

Marshal.
Escorte militaire.
Musique
Grand-Marshal.
Gen. C. F. Smith et son état major, Maire de ville et Recorders des 3 municipalités.
Comité d'arrangement et Orateur.
Conseil Général.
Aldermen des 3 Municipalités.
Marshal.
Musique.
Vétérans de 1814 & 1815.
Officiers de l'armée et de la marine des E. U.
Officiers et soldats des régimens de volontaires de la Louisiane, organisés en 1836 pour la guerre des Florides et en 1846 pour la guerre du Mexique.
Gouverneur de l'Etat et son état-major.
Major-général J. L. Lewis et son état-major.
Officiers de la milice.
Membres du Sénat et de la Chambre des Représentans.
Régents de l'Université de la Louisiane.
Faculté de Droit de l'Etat de la Louisiane.
Faculté de Médecine de l'Etat de la Louisiane.
Surintendant d'Etat pour les Ecoles Publiques.
Secrétaire et Trésorier de l'Etat, auditeur des comptes publics, ingénieur civil et arpenteur général.
Consuls étrangers.
Juges de la Cour Suprême.
Directeurs des Hypothèques et de l'Enregistrement.
Juges de la Cour des Etats-Unis.
Avocat de district et Marshal des E. U.
Greffiers des Cours de district et de Circuit des E. U.
Collecteur du port, officier naval, directeur de la Douane et maître de poste.
Receveur et greffier du bureau des terres publiques des E. U.
Surintendant et officiers de la Monnaie.
Marshal.
Compagnies de pompiers avec bannière.
Marshal.
Directeurs, professeurs, et élèves mâles des Ecoles Publiques.
Clergé.
Membres du barreau.
Membres des sociétés de médecine.
Notaires publics.
Société de la Nouvelle Angleterre.
MARSHAL.
Francs-Maçons—Grande Loge et ses subordonnées.
Odd Fellows—Grande Loge et ses subordonnées.
Société de Bienfaisance.
Sociétés Irlandaise, de St Patrick, de St André, Howard, Allemande et de Tempérance.
Institutions incorporées et autres sociétés.
Fils de Tempérance.
Capitaines et gardiens du port.
Etrangers et citoyens.
MARSHAL.
Escorte militaire.

La procession, une fois formée, partira du portail de la cathédrale et suivra les rues Condé, Moreau, Champs-Elysées, Casacalvo, Royale, Canal, Camp, Julie, et St Charles, jusqu'à l'Hôtel St-Charles.

Afin que tous ceux qui participent à la procession puissent voir le général Smith, l'escorte militaire en arrivant à la rue Gravier, s'arrêtera, et le général Smith suivi de son état major et du comité d'arrangements, passera devant le front et entrera à l'hôtel par la rue de la Commune; immédiatement après le général et avec son état-major se présentera sous la colonnade de l'hôtel, et y restera jusqu'à l'entier défilé de toute la procession. En arrivant à la rue Canal, la procession se dispersera.

Par ordre du comité,
A. D. CROSSMAN, Maire.
Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1848.

AVIS RELATIF A LA PROCESSION

Pour faciliter la prompte formation du cortège, à l'arrivée du général Smith, le Grand Marshal ordonne:

1o. Le major général Lewis, commandant la première division L. M., aussitôt après la réception du général Smith par les autorités sur la Place d'Armes, veillera à ce que l'escorte militaire désignée pour ouvrir la marche, se forme rue Condé, la tête à la rue du Maine, et que la partie d'arrière-garde se forme rue Ste-Anne, la tête à la rue Condé.

2o. Les vétérans de 1814 et 1815, les officiers de l'armée et de la marine des Etats-Unis, les officiers du gouvernement et de l'Etat, les consuls étrangers, et les officiers de la milice se réuniront sur la Place d'Armes.

3o. Toutes les voitures désignées pour la procession se formeront rue St Pierre, la tête à la rue de Chartres.

4o. Les pompiers se formeront rue de Chartres, la droite à la rue St Pierre.

5o. Les Francs Maçons, Odd-Fellows, Fils de la Tempérance et autres sociétés incorporées, se placeront dans l'ordre du programme, rue Royale, la droite à la rue St-Pierre.

A l'arrivée des différents corps aux points désignés, le Grand Marshal en sera de suite averti, à son quartier-général, placé devant l'hôtel du Maire. CHAS. A. LABUZAN,
26 juil Grand-Marshal

On demande à louer un domestique pour faire la cuisine dans une famille. S'adresser rue des Remparts, No. 35, entre Bienville et Conti.
27juil—3t

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne maison de Mme LEIBEH),
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtimens adjacens, [rue des Remparts, encoignure Bienville], a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement, le dimanche. 24juil—1nov

AU PUBLIC.

QUELQUES boulangers de cette ville s'étant trouvé offensés des remarques que nous avons faites la semaine dernière sur le poids de leur pain, ont jugé à propos de faire courir le bruit que nous avions abandonné les affaires de Boulangerie; par ce méprisable moyen ils ont en effet réussi à nous enlever quelques-unes de nos pratiques. Pour que ceci ne se renouvelle plus, nous prenons la liberté d'avertir le public de ne point se laisser tromper par ces mensonges. Ils se sont aussi emparé de quelques-uns de nos porteurs de pain, ce qui nous mettra dans l'embarras jusqu'au jour où les nouveaux connaîtront mieux leur route. Si cependant ils espèrent nous abattre par cette espèce d'oppression, ils se trompent sur le caractère du public américain: nous avons trop de confiance en la communauté, pour supposer qu'ils puissent réussir. Nous demandons le secours de nos amis, et nous sommes sûrs d'avance qu'il nous sera donné.

Nous poursuivons honorablement une concurrence loyale, et le public a autant d'intérêt à notre réussite que nous-mêmes.

RODRIGUEZ & Co. 41, rue Julie.

Où on obtient 26 pains d'une livre chaque pour $1, et un pain pour 4 cents.

N. B.—Nos pratiques qui ne recevraient pas leurs pains, nous obligeraient beaucoup de laisser leur adresse à notre Boulangerie, ou au Bureau de M. L. Bernaud, Changeur, rue St Louis. 22juil

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1848.

UN dividende de 4 1/2 p. 0/0 provenant des bénéfices du dernier semestre a été déclaré par la direction de cette institution payable aux actionnaires à dater du 7 août prochain.
R. M. DAVIS, Caissier.
25juil

SUCRE DE LA HAVANE—270 caisses sucre blanc et jaune, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.
26 juillet

JAMBONS, EPAULES ET PLATS-COTES—100 barriques, à vendre par JOHN O WOODRUFF & CO, 95, rue des Magasins
25juil

PORC ET MESS PRIME—200 barils, à vendre par JOHN O. WOODRUFF, 95, Magasins
26 juil

FARINE—500 barils de choix, marque C. des Illinois, à vendre par JOHN O. WOODRUFF, 95, Magasins
25juil

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—105 caisses en déchargement du navire Bay State, à vendre à bon marché par G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane.
26 juillet

REÇU par le navire Hannibal, venant du Havre: 2 tonneaux véritable fromage de Gruyère. 70 caisses absinthe suisse de différentes marques, ayant droit au drawback. 12 caisses kirsch, marque Yersin & Lecoultre, à vendre par J. N. CURIEN, rue Condé, No. 25.
25 juil—4

TEREBENTINE—A vendre à bas prix par ALFRED KEARNY & Co, 59 rue des Magasins
25 juil

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée
25 juil

CIGARES PRINCIPES — Qualité supérieure, marque du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
25 juil

VANILLE—1 caisse gousses de vanille, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
25juil

GOMME DE COPAL—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée
25juil

SALSEPAREILLE—25 balles Salsepareille, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
25 juil

FORMAN & KENNEDY, Marchands-Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.
9 ju

QUARTIER GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 21 juillet 1848.

LE retour en cette ville du major général P. F. Smith étant journellement attendu, et ce digne officier, ayant par sa bravoure et ses talents militaires puissamment contribué au glorieux succès des armes américaines au Mexique; la Légion de la Louisiane doit concourir avec la population en général, à rendre d'une manière convenable à notre ancien frère d'armes, à l'ex-colonel du régiment d'infanterie de la Légion, cet hommage qui est la plus belle récompense du soldat américain de retour dans ses foyers, la manifestation publique et spontanée de l'estime et de l'admiration de ses concitoyens.

En méritant de la patrie, le général P. F. Smith a honoré le nom Louisianais.

En conséquence il est recommandé à la Légion de se tenir prête pour l'appel qui lui en sera notifié à se rendre en grande tenue sur la Place d'Armes.

Le major Gally, aussitôt l'arrivée du général, fera tirer un salut de quinze coups de canon.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN,
21 juil Brigadier Général.

Séance du jeudi 20 juillet 1848.

Grenadiers Gardes d'Orléans Attention!

Les membres de la Compagnie sont priés de se réunir en bourgeois à l'Arsenal, jeudi prochain 27, à 7 h. 1/2 du soir, pour prendre connaissance d'une résolution très importante, adoptée par le comité en séance de ce jour. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du comité,
25 jt—3 HENRY BEZOU, Secrétaire.

AVIS.

A dater du 20 courant, MM. ADOLPHE LANAUZE & ERNEST FILLEUIL sont associés à mes affaires. La raison sociale sera dorénavant P. A. Lanauze & Co.
Nouvelle-Orléans, le 20 juillet 1848.
P. A. LANAUZE.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison sont priées de régler leur compte dans le plus bref délai. 22 juil—1m

DROGUES—Chlorure de chaux en barils.
Carbonate d'ammoniaque.
Casse fraiche, tamarin.
Quinquina en écorce, sel de Glauber.
Seringues de toute grandeur.
Fioles pour eau de Cologne, fantaisie.
Un très grand assortiment en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
25 jt 37, rue Tchapitoulas, encoig. Natchez.

ÉCRITURE.
MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 20 et No 15, rue du Camp, avertissent les dames et messieurs à visiter leur classe d'écriture.

Les jeunes gens qui désirent obtenir de bonnes situations à l'ouverture des affaires doivent s'appliquer à former leur main. Depuis 6 ans jusqu'à 60 ans on peut obtenir une belle écriture commerciale en quelques semaines. Heures des cours de 9 à 11 heures A. M. de 3 à 6et 7 à 9 heures P. M. 7 juil

Mr. C. F[illegible] est seul chargé de notre procuration pendant notre absence de cette ville.
MARTIAL PEYRET & CO.
17 juillet—15j

Eau de Cologne,
Qualité Supérieure.

EAU DE COLOGNE d'une qualité infiniment supérieure à toute celle présentée jusqu'ici à la vente, sur cette place, à vendre au magasin du soussigné aux prix les plus modérés.

Disponible en ce moment
1,400 litres
1,600 demi litres
1,200 quarts de litres.
3,000 huitièmes de litres.
600 douz. rouleaux par boites de douze.
P. LEVERRIER.
14juil—10f 76, Chartres, entre Bienville et Conti

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.

Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises.
3 mai

Changement de Domicile.

C. YALE Jr. & CO. ont transporté leur magasin du No. 18 rue de Chartres au No. 27 rue des Magasins, entre les rues Commune et Gravier, où ils auront constamment un superbe assortiment de marchandises sèches et de fantaisies, telles que soieries, mousselines, mouchoirs, dentelles, broderies, &c., &c. Aussi un assortiment complet de chapeaux de paille, fleurs artificielles et autres articles pour modistes. Ils invitent respectueusement les marchands de la ville et de la campagne à venir visiter leurs marchandises avant d'acheter ailleurs.
11 juil im v et d

EN magasin—1,000 1/2 boites sardines,
500 boites sardines,
100 1/2 boites sardines.
N. DUDOUYT,
21juin 13, Toulouse.

Aux Habitans Sucriers.

A VENDRE—Un moulin à sucre vertical, cylindre de 36 X 28. Chaudières à sucre de dimensions assorties, en fer fondu et battu, par WYLIE & EGANA,
8 mai 90 Vieille Levée, encoig. de la Douane

EAU DE VIE—4 demi-pipes eau-de-vie J. B. Godard 9 do do de J. J. Dupuy, 9 quarts pipes même, 10 demi pipes eau-de-vie Comet & Martin, 9 quarts même, 20 quarts eau-de-vie Castillon, de 1823, 15 demi-pipes eau-de-vie A. Brignette, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
13juin 17 et 19, St-Louis.

NOIR ANIMAL—En grain et en poudre, qualité garantie, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
9ju 90, rue de la Douane

WYLIE & EGANA, ont transféré leur domicile au No 90, Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville.

VIN D'OPORTO—40 barils vin d'Oporto, à vendre par MARTIAL PEYRET & CO,
14jn 27, rue St Louis

MUSCAT—40 barils et 30 caisses vin Muscat en magasin et à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
14ju 27, St. Louis

FRUITS au sirop — 40 caisses prunes, pêches coings, cerises et abricots au sirop, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
14ju 27, rue St Louis.

CAISSES vides à vins.—Le soussigné achète des caisses vides en bon état. F. JORDY,
14 juin—5 No. 10, rue Conti.

CHANGE sur la Havane, à 3 jours de vue. Do sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
16juin 31, rue Commune.

GRAISSE—334 barils et tierçons et 123 barillets graisse en feuille, première qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14juin 31, Commune.

GRAISSE—No 1 en feuilles, par barillets, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune.

CIGARES—Un choix bien varié de cigares Havane, Principe et Plantation, constamment en mains, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, Commune.

CAFE.—Fin vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue de la Commune.

INDIGO—Quelques surons indigo de Guatemala en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune.

SUCRE—Blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue de la Commune

CONFITURES et pâte de gouyave, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, Commune.

MIEL BLANC de la Havane, en barillets de 20 gallons, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune.

PICADURA pour cigarettes en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune.

ABSYNTHE suisse—Absynthe suisse supérieure en caisses, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15ju 22, rue St Louis.

DAMEJEANNES FRANCAISES—300 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Europe, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15ju 22, rue St-Louis.

VIN—25 barils vin de Porto;
15 barils vin de Marseille, imitation Porto, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO,
8juil 11 et 15, St-Louis

10 Balles jaconats dessins nouveaux, de Duffus Mieg & Co., à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
9 juin 90, rue de la Douane.

3 Balles mousselines satinées de Duffus Mieg et Co., à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co
9 ju 90, rue de la Douane.

10 Balles indiennes;
6 do do pour chemises, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 ju 90, rue de la Douane.

20 Balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9ju 90, rue de la Douane.

30 Balles mousselines à l'entrepot, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 ju 90, rue de la Douane.

4 Caisses vanille à l'entrepot, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 ju 90, rue de la Douane.

50 Damejeannes très vieux Cognac, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 juin—1m 90 rue de la Douane

10 Barils vin de Xerès, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 juin—1m 90 rue de la Douane

COGNAC dans les magasins de la Douane.
20 quarts cognac de preuve, E. Dubos.
10 huitièmes do [illegible].
A vendre par PERSOS FRERES,
13juin Encoig. Royale et Dumaine

VINS EN CAISSES—
300 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.
450 do do St-Julien Médoc,
200 do do St-Emilion,
100 do do Chateau Margaux Médoc.
A vendre par PERSOS FRERES,
13 juin Encoig. Royale et Dumaine.

ABSINTHE ET KIRSCH—[illegible] caisses absinthe de la marque Arnaud Lang & Co., 20 caisses kirsch de la Forêt Noire, à vendre par [illegible]
12 juin [illegible]

VIN blanc—[illegible], à vendre par [illegible]
13 juin [illegible]

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Hannibal, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER,
25 jt 90 St-Louis, No 90.

[illegible] DE RECOMPENSE.
[illegible] BARTIS [illegible] la négresse LAIZA, âgée d'environ 40 ans, [illegible] 10 pouces, [illegible] ... [illegible] juillet. La personne qui la logera dans une des geoles de la ville, recevra la récompense ci-dessus.
Mme. Fran. GIRAUD, née LOUISE MATHER,
25 juil—3 à Alger.

Avis au Public.

LE jury médical pour le département de l'Est, district de la Louisiane, a résolu dans sa séance du 1er juillet 1848 que: M. L. J. Sigur et Xavier sont nommés avocats dudit jury médical afin de poursuivre tous médecins, pharmaciens ou sages-femmes exerçant la médecine en contravention avec la loi de l'Etat. 18 juil—1 m

Pianos forte de Henry Herz.

J'ai l'honneur d'informer le public que Wm. F. MAYO, No 5, rue du Camp, est le seul agent chargé de la vente de mes pianos en Louisiane. On trouvera toujours chez lui un assortiment de mes Pianos CARRÉS, GRANDS PIANOS ET PIANINOS.

Ces instruments sont faits à ma manufacture de Paris, et pleinement garantis.
24 juillet—1m HENRY HERZ.

SANGSUES.

A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg
10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en détail.

Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez CHEVALIER, Md. de papier peint,
17 mai rue de Chartres, 169.

Véritable occasion

J. FEYTEL, horloger bijoutier, rue de Chartres, encoignure Conti, a l'honneur d'informer le public que voulant écouler son stock pour la fin de l'année, il vendra jusqu'à cette époque au PRIX COUTANT et pour du comptant, les marchandises suivantes:

Montres d'hommes;
do de dames;
do savonnettes anglaises.

Et enfin un grand assortiment de montres en or et en argent.

Pendules de divers modèles.
Un grand choix de bijouterie consistant en.
Chaînes de montres, broches;
Bracelets, épingles, boutons.
Et une infinité d'autres objets de fantaisie du plus nouveau et du meilleur goût.

Argenterie, savoir:
Couverts en argent;
do do à filets;
Cuillers à café;
do à soupe.

Les personnes qui voudront bien visiter son magasin seront convaincues que les prix auxquels sont cotés tous les objets ci-dessus sont réellement les prix coûtans, et qu'ils ne constituent pour les acheteurs une véritable occasion.

J. Feytel continue comme par le passé à apporter tous ses soins aux réparations et rabillages de montres, pendules, &c, &c. 30ju

QUINCAILLERIE.
E. WEYSHAM & FRERE,
Successeurs de W. A. Ryan.
No. 40, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

IMPORTEURS de quincaillerie, coutellerie, haches, casse-têtes, pioches, fourches, bêches, pelles, clous forgés et coupés, chaudières françaises, moulins à maïs, charrues, cordes, serrures françaises, couplets, pentures à gonds et à pattes, outils, scies, tarrières, limes, verroux, ou étau, tor quets, vis, fusils, capsules et bourres, poudre, et articles pour la pêche, &c. [illegible]

Jouets et Objets de fantaisie.
J. E. LOBRE & Co,
24, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

LES dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment de jouets et d'articles de fantaisie que nous avons en magasin, et dont une partie provient de la grande vente de la succession Lidner. Nous pouvons offrir le plus grand choix de jouets qui soit en ville et à des prix très bas.

Notre assortiment de corsets est toujours très complet, et nous nous empresserons de remplir les ordres de ceux de nos articles que les dames qui sont à la campagne pourraient nous adresser. 4 juillet

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité. 10nov

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER,
No 218, rue St Louis et au Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée, dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).
23avril—1an

EAU DE VIE—15 1/2 pipes eau de vie 4me preuve J. J. Dupuy et St Croix;
10 1/2 pipes Olivier fine champagne, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO,
8juil 11 et 15, St Louis

SUIF—4 barils de suif, en magasin et à vendre par D. O. WOODRUFF & CO.,
12 juil 93 et 95, rue des Magasins

VIN OPORTO—70 quarts de pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par
11 juil P. CUSACHS, enc. Condé & St-Philippe

VIN CATALOGNE—45 pipes vin de Catalogne, ayant droit au draw-back, à vendre par
11 jul P. CUSACHS, enc. Condé & St-Philippe.

VIN CLARET—120 bbls. Vin Claret de San Vincente, ayant droit au draw back, à vendre par
11juil P. CUSACHS, enc. Condé & St-Philippe

A VENDRE, en magasin:
60 barriques vin rouge vieux Medoc;
20 do vin rouge bon ordinaire;
35 barils vin blanc Haut-Sauterne;
100 caisses cerises à l'eau-de-vie;
50 do prunes à l'eau-de-vie;
50 do prunes à l'eau-de-vie;
30 do fruits assortis à l'eau-de-vie.
Dans les Magasins de la Douane:
15 1/2 pipes eau-de-vie 4eme preuve,
10 1/4 do do do do
20 1/8 do do do do
400 caisses vin rouge Pauillac; par
NOUGET Fils,
24 juil 19 rue Conti, [illegible] Levée.

CHAMPAGNE—600 paniers [illegible] "Duca Grape" en débarquement du navire Hannibal du Havre, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—120 caisses blanc et brun en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille Levée.

EAU-DE-VIE, marque de J.-J. Dupuy, 4ème preuve,
20 demi-pipes, 30 quarts do,
à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille-Levée.

BOTTES, souliers et brodequins—78 caisses en débarquement des navires Charles Carroll et Héro, à vendre par
E. G. HOBBS,
24 juillet 19 rue de la Douane.

SUCRE—300 boites sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 juil 26 Vieille Levée

TABAC—600 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 juil 26, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—330 paniers vin de Champagne des marques Anges Bleus, Cigne, Tour, Ancre, Chanoine et Dagonet, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 et 19, rue St Louis

CERISES A L'EAU DE VIE—600 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 et 19, rue St-Louis

PETITS POIS—1000 boites et 1000 demi do à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 et 19, rue St-Louis.

ABSINTHE—120 caisses absinthe des marques Dubois, père & fils, Yersin et Lecoultre, Sauvajol et Bruneton, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 et 19, St-Louis.

VIN ROUGE—6000 caisses de différentes marques, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 & 19, rue St-Louis

HUILE DE PALMA CHRISTI—15 barils huile de Palma Christy No. 1, en magasin et à vendre par JAMES S. SHAW, pharmacien,
21juil—4f encoignure Verandah

QUININE—1000 onces sulfate de quinine, en magasin et à vendre par
JAMES S. SHAW, pharmacien,
21juil—4f encoignure Verandah

Change sur New-York.

CHECKS à vue sur New-York pour $500 ou moins. S'adresser à
ALFRED KEARNY & Co,
21juil 59, rue des Magasins

A VENDRE en magasin, par D. LANATA, rue Jefferson, Nos. 9 et 10—
30 livres graines de chou fleurs de Gênes;
150 onces sulfate de quinine;
100 livres soie de Naples;
100 onces essence de roses. 23 juil

ATTENDU par le navire Rialto du Havre, et à vendre par le soussigné—
1000 damejeannes de 5 gallons, 200 do 2 gallons, 30 do 2 gallons; 50 caisses fromage de Hollande; 5 tonneaux fromage de Gruyère.
21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

A VENDRE aux magasins de la Douane:
1000 caisses St Julien;
30 barriques vin de Marseille, Bordeaux.
21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

CAFE DE RIO—600 sacs café Rio, 1re qualité en douilles sacs de toile, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
21 juil Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE de baleine—1,000 gallons huile d'hiver et épurée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
21 juil enc. Magasins & Lafayette.

CAFE DE LA HAVANE—600 sacs qualité supérieure, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
21 juil encoig. Magasins et Lafayette.

BRANDY—100 barils brandy, genièvre et rhum du Nord;
25 barils brandy 4me preuve, imitation cognac;
200 do do do do;
30 do de punch brandy;
70 do de vieux whiskey Bourbon;
24 do do de Monongahela.
A vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO,
8juil 11 et 15, St-Louis

VIN—50 barriques vin rouge Montferrand;
20 barriques vin rouge St Julien Medoc,
30 do do vin rouge vieux do
30 do do do do do extra St Emilion,
20 do do do de Château Lafitte,
20 demi barriques vin rouge vieux St Julien,
200 caisses vin rouge Château Margaux,
20 do do do vieux St Julien,
100 do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac,
15 do absynthe suisse, 15 kirsch do,
[illegible] bouchons fins, 200,000 do de première,
10,000 do de [illegible] damejeannes, 50 caisses vieux Cognac, 4 3/4 paniers vieux Cognac.
Liqueurs, anisette, fruits à l'eau-de-vie, marasquin, curaçao, [illegible], &c., &c., à vendre par
DUBOUCH F., 77, rue St Louis,
20 mai entre Bourbon et Royale.

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien et Montferrand; 100 caisses vieille eau de vie Bignette et Dupuy; cerises, abricots, prunes, pêches à l'eau de vie, absinthe, kirsch, vin de Bordeaux, [illegible] et autres articles de choix, à vendre par
DUBOUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

BRIQUES à feu d'Angleterre, de Pittsburgh et Pensacola, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
70, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26avril

Université de la Louisiane.
DÉPARTEMENT ACADÉMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ASSISTANS.

CETTE Institution rouvrira le 1er novembre prochain.

Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfans seront reçus; on leur enseignera les élémens d'une éducation anglaise, et alors ils pourront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.

On peut obtenir le programme du cours d'études chez les principaux libraires.
27 juin—[illegible]—1er

AU PUBLIC.

MADAME VAN NOOTEN, informée par ses amis que le bruit a été répandu dans la ville, qu'elle avait l'intention d'abandonner son établissement, s'empresse de le démentir.

Bien loin de penser à se retirer, elle fait ajouter de nouvelles bâtisses au vaste local qui déjà elle possède: cette mesure était devenue nécessaire par le nombre toujours croissant d'élèves qu'elle reçoit dans sa maison.

Mme Van Nooten désireuse de répondre à la confiance que tant de familles lui témoignent, et voulant former une pension d'élite ou les jeunes personnes puissent entièrement finir leur éducation, s'est attaché d'excellents professeurs. Un même ensemble de méthode rend facile le progrès de l'élève. Celle que Madame Van Nooten a adoptée pour la langue française a produit des résultats surprenants. Il suffira de dire que des enfants qui n'avaient aucune notion de cette langue, et qui ne l'avaient jamais parlée, peuvent, après un an d'étude, d'après cette excellente méthode, écrire correctement et parler avec facilité. Il en est de même pour l'anglais et différentes langues étrangères. Les classes sont presque toujours orales, et le nombre des enfants ne se trouve jamais surchargé, parce que leur intelligence a été occupée pendant les heures d'étude.

Les nouveaux appartements qui vont être ajoutés à l'établissement permettront à Mme Van Nooten de recevoir de nouvelles pensionnaires: ce qui offre surtout aux familles créoles, que la distance empêche d'envoyer leurs enfants en externat, l'avantage de les mettre en pension à la semaine, comme déjà plusieurs parents s'y sont déterminés.

Les classes ne seront point interrompues pendant l'été; la session d'hiver commencera le 1er octobre.
7 juil—[illegible]

MM. J. W. HINCKS & CHARLES LAFITTE sont chargés de ma procuration pendant mon absence, suivant acte au rapport de M. L. T. Caire, notaire. LEOPOLD JEANNET.
20 juil

EPICES—2,000 noix de cocos, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 66 rue des Magasins

THE—Demi boites de 13 et 6 livres à la boite, Impérial et poudre à canon, 200 caisses impérial et poudre à canon, 60 demi boites de Poochong, à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 66, Magasins

SUCRE raffiné de Boston. — 300 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par
H A NORCROSS,
20 juil 66 rue des Magasins

PIMENT—30 sacs piment, en magasin et à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 66, Magasins

CAFE DE RIO—400 sacs, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 66, Magasins

MAQUEREAUX—100 barils No 3 [illegible], à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 66, rue des Magasins

SALERATUS—100 barriques saleratus, à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 66, Magasins

DENIMS—300 balles en magasin et à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 66, rue des Magasins

CAFE DE JAVA—400 sacs, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 66 rue des Magasins

CLOUX—600 barillets clous, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 66, rue des Magasins

ALCOOL—50 barils en débarquement du steamer Pike No. 8, à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
19juil Encoignure Magasins et Commune.

CHLORURE DE CHAUX—En débarquement et à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
19juil Enc. Magasins et Commune

VIN ROUGE EN BARRIQUES—50 barriques Haut-Brion et Haut-Talence;
75 demi barriques do do,
A vendre par AUG. MOLIER,
19juil No. 90, rue St Louis

LIQUEURS ASSORTIES—100 caisses liqueurs fines et surfines, à vendre par
AUG. MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St-Louis.

MUSCAT—115 caisses vin muscat, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St Louis.

VIN BLANC—200 caisses Haut-Sauterne et Haut Barsac, en 1/2 bouteilles, à vendre par
AUG. MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St Louis.

ABSINTHE SUISSE—200 caisses absinthe Suisse de la marque Sauvajol, Bruneton & Co, à vendre par AUG. MOLIER,
19juil—6f 90, St Louis.

BOUTEILLES VIDES—205 paniers de 90, 92 et 95 onces, à vendre par
AUG. MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St Louis.

BOUCHONS SURFINS—15 m. bouchons surfins longs, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
19 juil—6 No 90, rue St Louis.

VINAIGRE DE VIN BLANC—70 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
19juil—6f 90, St Louis.

CIGARES DE LA HAVANE—132,000 en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
B. VALLS,
15 juil Commune

VERRERIE.—Un grand assortiment de fioles blanches et vertes de bocaux à couverts de fer blanc ou bouchés en verre, bouteilles blanches de toute grandeur, au prix de manufacture avec 5 pour cent d'escompte pour du comptant.
H. BONNABEL,
15 jul Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

CAFE—Du vert de St-Jago et de la Havane, en magasin, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15 juil 26, Vieille Levée.

MIEL BLANC de la Havane—en barils, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
15juil 26, Vieille Levée.

AMANDES—Douces et sans coques, en boites de 25 livres, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15juil 26, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE—30 barils vieux Cognac, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
15juil 26, Vieille Levée.

A VENDRE—Un million de briques de qualité supérieure, que nous livrerons soit à la briqueterie soit en ville, à des prix fort au-dessous des prix du marché. WYLIE & EGANA,
15juil 90, Vieille Levée

GUAVA en grandes boites, à vendre par
14ju B. VALLS, 37, rue Commune

PICADURA—9 balles en débarquement du brick Rileau, à vendre par B. VALLS,
14ju 37, Commune

GRAINES pour oiseaux—10 barils à vendre par B. VALLS,
14ju 37, Commune

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—8 boucauts, à vendre par
14ju B. VALLS, 37, Commune.

NOIR ANIMAL—60 barils de Philadelphie à vendre par B. VALLS,
14ju 37, Commune

TABAC POUR PIPE et à chiquer, à vendre par B. VALLS,
14ju 37, Commune

HUILE DE PEPPERMENT—A vendre par
14ju B. VALLS, 37, Commune

CIGARES de toutes qualités de la Havane et véritables principes, à vendre par B. VALLS,
14 ju 37, Commune

AMANDES—Sans coque et à coque tendre, douces et amères, à vendre par
B. VALLS,
14ju 37, Commune.

CACAO—30 sacs de Guayaquil, en débarquement et à vendre par B. VALLS,
14ju 37, rue Commune

CACAO—30 sacs de Para, en débarquement et à vendre par B. VALLS,
14ju 37, Commune.

RIZ DE LA CAROLINE—40 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

FIGUES de Smyrne, à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

RAISINS de Zante, (Corinthe,) à vendre par
14ju B. VALLS, 37, Commune

CASSE fraiche en débarquement, tamarins en barillets, camphre et sel d'ammoniac raffiné, etc. etc., à vendre par H. BONNABEL,
25 juin 37 rue Tchoupitoulas, enc. Natchez

EN débarquement—Sacs de genièvre en balles; absinthe en herbe; Hyssope do; mélisse do graine de coriandre en boucauts; do d'anis en balles; do carvi do; do de cardamome, et à vendre par H. BONNABEL,
19 mai 37, rue Tchapitoulas.

MELASSE—30 barils Muscovado, en déchargement du brick P Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
15 juil 26 Vieille Levée

CRINS à plâtrer, en boucauts et en sacs, à vendre par JOHN HAYMAN,
70, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

SUCRE Havane—301 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement du P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
15 juil 26, Vieille Levée.

GENIEVRE—30 pipes genièvre de Hollande, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO
8juil 11 et 15, St-Louis

VIN ROUGE MARSEILLE—225 barriques vin rouge de Marseille, Bergasse et Bathfort, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO,
8juil 11 et 15, St Louis

TOILE A VOILE DE COTON, numéros assortis pour tentes, voiles et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
15ju 22, rue St-Louis.

HUILE de Palma Christi, 1re qualité, en barils, à vendre par H. BONNABEL,
27 Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE—300 paniers des marques suivantes:—Sillery, La Tour, Anges bleus, Anges rouges, Ancre, Rose, Chanoine et Dagonet, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
17 et 19, rue St-Louis.

DIVERS—Directes et récentes importations:
400 quarts Porto doux.
do Madère.
200 barriques vin de Marseille.
do do Bordeaux de choix.
do do très vieux Madère.
200 paniers Champagne supérieur.
[illegible] absinthe, 40 do kirsch.
100 paniers anisette, 50 do gingembre.
[illegible] bouteilles vides.
[illegible] et bonbons.
—En Douane—
8 pipes brandy 4me preuve.
quarts do do
do do V. Dumon.
5 do Pinet Castillon & Co.
do do Rochelle. P. LONGIN,
18juin 156, Royale.

Remède magique de Dalley.

Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 12 mars

Sirop de Daphnine.
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.

L'expérience et l'observation sont les seules moyens de parvenir à la vérité: aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigüe ou chronique. 26 juin—

Institution de Mme Derrayaux,
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

ON demande une dame française pour la surveillance, et disposée à loger dans l'établissement.
18 juil—

Le docteur P. Vander-Linden.

INSPECTEUR général du corps médical et des hôpitaux militaires de la République Mexicaine a l'honneur d'offrir ses services comme médecin chirurgien au public de cette ville. Il demeure à Bienville, No 71, coin de la rue Royale.
22 juin—2 m

Docteur J. Baron Clements.

CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brahiea. 21 juin—6m

A Une Assemblée du Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans, qui a eu lieu au Bureau, 58 rue du Canal, le 29 juin 1848,

Il a été résolu que le Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans accepte l'offre faite par M. Massey de tenir toujours en main du virus de vaccine frais, qu'il distribuera gratis à MM. les médecins de la Nouvelle Orléans, à sa pharmacie, encoignure Camp et Gravier, et que le secrétaire soit chargé de faire publier cette résolution dans le journal officiel.
1 juillet A. HESTER, Secrétaire.

LES DEUX MONDES.
REVUE INDÉPENDANTE.

"Notre devise sera celle de la République Française,—Liberté, Egalité, Fraternité."

CETTE REVUE, format in 4to, de 32 pages d'impression, se publie à New-York, et paraît, chaque semaine, deux heures après l'arrivée des steamers d'Europe.

Les romans publiés dans les *Deux Mondes* auront une pagination spéciale, de manière à pouvoir être reliés et à former d'élégans volumes.

Prix de la souscription:
Pour les Etats-Unis, et les deux Amériques, par an, $6, payables par semestre. Agent à la Nouvelle-Orléans G. LAVIE, Libraire,
20 juin—3m rue de Chartres, No. 36

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,
LE PROCES DE JOHN MITCHELL
Et les élections de CASS et TAYLOR

Occupent moins le Public que par le passé, nous appelons son attention sur ce fait que

LE PALAIS No 79, Rue GRAVIER,

SERA fermé sous peu de jours, et que les personnes qui ont besoin de marchandises sèches feront bien de profiter des grands sacrifices que le propriétaire est décidé à faire pour clore ses affaires de 25 à 30 p. 0/0 sur leurs achats. Depuis quelques temps de nouvelles réductions ont eu lieu, comme on peut le voir par les listes imprimées que l'on distribue au magasin.

KINGS PALACE,
79, rue Gravier à une porte de la rue du Camp
19juil—Mer[illegible]

BRETELLES—200 douzaines bretelles élastiques, à vendre par PIERRE POUTZ
18 juil 93 rue de la Douane

CHAUX—1970 barriques chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en déchargement de la barque Convoy, à vendre par JOHN STROUD,
18 juil 108 rue Commune

EAU DE VIE PALE DE CHAMPAGNE—Venant d'arriver—Un envoi d'eau de vie pale de champagne marque Maglory, article supérieur, à vendre par RICE & MARKAWAY,
20 juil—1m 65 rue des Magasins

Graines fraiches de navets.
GARANTIE DE LA RECOLTE DE 1848.

LE soussigné vient de recevoir un lot considérable de graines fraichesde navets, récoltée cette année et convenable pour la plantation.
20 juil Wm. DINN, 11 rue Commune

A LOUER, $20 par mois, une MAISON bien convenable pour une petite famille, rue Conti, entre Chartres et Levée. Possession au 1er juillet prochain.

A vendre aussi à bon marché, les meubles meublant cette maison. S'adresser à
J. F. BRECIER & Co,
16juin 34, Vieille Levée.

Pension Française,
TENUE PAR
FRANÇOIS FIZAINE, *A Biloxi.*

CET établissement vient d'être réparé et beaucoup agrandi. Les personnes qui désireraient passer l'été à Biloxi, y trouveront réunis les avantages de la ville et de la campagne, ainsi que les vins et les mets les plus exquis.

Prix de la Pension........$30 par mois
Seconde table...........$20 do
8 juin—15

Bons du Théâtre d'Orléans à vendre.

LE Théâtre d'Orléans ayant toutes ses dépendances devant être vendu le 20 courant, le soussigné offre à vendre:

20 bons de $1000 chaque de dit théâtre. Ces bons portent intérêt. AUG. MOLIER,
4juil—10f rue St-Louis, 90.

SARDINES ET SAUMONS A L'HUILE—Nouvellement reçus:
400 boites sardines, de la marque A. Gillet & Co
150 1/2 do do do
400 1/4 do do do
60 do saumon à l'huile do
50 1/2 do do do
A vendre par B. TALAMON,
9juil 122, rue Royale

VIN ROUGE en caisses—150 caisses vin rouge ordinaire, St-Estèphe;
100 caisses vin rouge ordinaire, St-Julien;
30 do vin blanc Haut-Sauterne;
30 barriques vin rouge St-Julien;
20 do do Pauillac Médoc, vieux.
15 barils vin blanc Haut Sauterne, vieux;
40 caisses vin Muscat.
A vendre par B. TALAMON,
9juil 122, rue Royale.

EAU DE VIE—12 demi pipes cognac J. J. Dupuy, de preuve,
10 quarts de pipes cognac de preuve, do
12 do do do de J. Ducastaing & Co
3 demi do do de Seignette, 4me preuve,
3 quarts do do de Castillon, vieux, 1re preuve
A vendre par B. TALAMON,
9juil 122, rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—Abricots, prunes pêches en paniers de litre et demi litre. Cerises à l'eau de vie, de Champion et de Monlay; absinthe de Sauvajol & Bruneton, kirsch suisse de La Richardet; bouteilles vides de 90 et 94 onces; bouchons surfins; bouchons demi-longs, bouchons longs-fins, à vendre par B. TALAMON,
9juil 122, rue Royale

EN débarquement du navire Ch. Carroll—300 caisses savon Winchester, No. 1, 45 et 60 liv 30 do do extra, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
15 juil 11 et 15 rue St-Louis

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA.

450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes imprimées sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent. A vendre par J. F. BRECIER & Co,
16 ju 34, rue de la Vieille Levée

CHAUX DE MARBRE—700 brs chaux de marbre Philadelphie, en débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
28ju 70, Poydras et 11 bâtiment Marigny, 3e m.

CRINS POUR PLATRIER—600 barils et sacs, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
28ju 70, Poydras, et 11, Magasins rouges, 3e m.

RAISINS—500 caisses raisins, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
28ju 70, Poydras, et 11, Magasins rouges, 3e m.

A VENDRE en débarquement du navire l'Oscar, venant de Bordeaux,
30 barriques vin St-Julien, Médoc,
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
N. DUDOUYT,
22 juin 13, Toulouse.

Avis aux Habitans et Négocians.

M. ZOE GRANIER Fils, de Montpellier, a l'honneur de prévenir les habitants et les négociants de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il a encore perfectionné la fabrication de ses couvertures de laine, que sa fabrique est en pleine activité, et que ses agents recevront de bonne heure des approvisionnements importants et variés chez
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 21, rue des Magasins.

500 balles de couvertures 3 points, qualité supérieure, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 21, rue des Magasins.

VIEUX COGNAC très supérieur, ayant droit au drawback.
20 quarts et 10 huitièmes pipes de la marque Pinet, Castillon & Co, en débarquement du navire Oscar, à vendre par F. JORDY,
11juil—10f No. 10, rue Conti

MOUCHOIRS DE MADRAS et de Venteppolliam, nouveaux patrons—10 caisses venant d'arriver et à vendre par HARROD, DARLING & Co,
21ju—6 66, rue Commune

VIN BLANC Haut Sauterne.—30 barils en débarquement du navire Cato, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
24ju 24, rue Vieille Levée.

VIN ROUGE SUPERIEUR—8 barriques vin du Médoc, en débarquement du navire Cato, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
24ju 24, Vieille Levée

MESS. FELS n'étant plus employé par moi depuis le 10 juin, je préviens les personnes liées d'affaires avec moi, de ne lui payer aucun compte qu'il pourrait leur présenter en mon nom, sous quelque prétexte que ce fut.
A. PAVILLIER,
12 ju—15 90, rue St-Louis au premier.

Révolution de 1848.

HISTOIRE REPUBLICAINE illustrée de la Révolution de 1848, ou recueil authentique, anecdotique des glorieuses journées (22, 23 et 24 février) immortalisées par la victoire du peuple.

En vente à la librairie de V. HEBERT,
20mai 140, rue de Chartres

LA Société existant ci-devant entre les soussignés, en cette ville, sous la raison de GARTHWAITE, PAYAN & Co. est dissoute de ce jour par consentement mutuel. Le nom de la Société ne sera employé que pour la liquidation.

J. C. GARTHWAITE,
THOMAS C. PAYAN,
HENRY G. DARCY,
R. D. CRANE.
Nlle-Orléans, 1er juin 1848.

Les soussignés ont continué une société sous les noms et la raison de Thomas C. Payan & Co en cette ville, et sous ceux de Crane, Payan & Co. à Newark (New-Jersey); ils se chargeront comme ci-devant de la confection et de la vente, en gros et en détail, d'habillemens de modes, au même endroit No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée, bâtiment Pauling.

THOMAS C. PAYAN,
R. D. CRANE,
JOHN G. LITTELL.
Nlle Orléans, 1er juin 1848.

THOMAS C. PAYAN & CO,
Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillemens,
o. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée,
Bâtiment de Pauling.
Manufacturiers:
CRANE, PAYAN & CO, No. 322, Market Street, 1er juin—6m Newark, New-Jersey.